

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°-001 pour l'acquisition de réactifs, consommables médico-techniques et autres matériels logistiques au profit de l'ABBEF

Financement : Programme KENEYA YIRI « La Santé à Proximité »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de l'ABBEF. L'ABBEF lance un Appel d'Offres Ouvert accéléré ayant pour objet l'acquisition de réactifs, consommables médico-techniques et autres matériels logistiques au profit du programme KENEYA-YIRI, tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offres (DPAO).
2. L'ABBEF sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de réactifs, consommables médico-techniques et autres matériels logistiques. Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert accéléré et ouverte à tous les candidats éligibles.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**.
5. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'ABBEF, sis au quartier Rotonde, non loin de ORCA Déco, tous les jours ouvrables de **08 heures à 16 heures**.
6. Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres auprès de la caisse de l'ABBEF, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**.
7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : ABBEF, sis au quartier Rotonde, non loin de ORCA Déco, au plus tard le **1er juin 2026 à 09 heures 00 minute**.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le **16 juin 2026 à 10 heures 30 minutes**, à l'adresse suivante : Siège de l'ABBEF, salle de réunion.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA**.
10. En cas d'envoi par la poste ou par tout autre mode de courrier, l'ABBEF ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres, comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

Le Directeur Exécutif

Mohmed Hamdy KOUANDA

*Chevalier de l'Ordre de mérite de la santé
et de l'Action Sociale*

